

DOSSIER D'INFORMATIONS



COUPE DE LA VILLE DE CASTRES

Compétition de Précision d'Atterrissage

3 et 4
MAI 2025

Parc de Gourjade, Castres



1. REGLEMENTS

L'association Parachutisme81, organise la coupe de la ville de Castres, les 03 et 04 mai 2025.

Cette compétition de précision d'atterrissage par équipe de quatre ou cinq, se déroulera au parc de Gourjade à Castres (81).

La compétition est prévue sur huit manches. Les sauts seront effectués, à partir d'un hélicoptère, à une hauteur comprise entre 1000 et 1200 m.

L'organisation se réserve le droit de limiter le nombre de participants à cette compétition.

Les compétiteurs devront être **titulaire du brevet « D »** et posséder la licence FFP 2025.

La compétition se déroulera conformément aux règlements sportifs de la fédération française de parachutisme et conformément au règlement de la ligue Occitanie.

Ces textes sont disponibles sur le site de la FFP : www.ffp.asso.fr

2. INSCRIPTION

L'inscription des équipes constituées se fait en renvoyant la fiche d'inscription complétée et signée à l'adresse suivante : parachutisme81@yahoo.fr

L'inscription de compétiteurs individuels sera étudiée par l'organisation en fonction du nombre d'inscrit.

Règlement :

Paiement par virement, chèque libellé à l'ordre de « parachutisme81 », CB ou espèces.

IBAN : FR76 1120 6200 4100 7976 5657 704

BIC : AGRIFRPP812

Les règlements seront encaissés en fin de compétition, en fonction du nombre de manches réalisées.

3. PROGRAMME PREVISIONNEL

Vendredi 02 mai 2025

- 18H00 : accueil des organisateurs

Samedi 03 mai 2025

- 08h00 : accueil des compétiteurs
- 08h15 : briefings
- 08h45 : appel à 15' du premier déco de la matinée
- 09h00 : premier déco
- 12h30 : déjeuner
- 14h00 : premier déco de l'après midi
- 20h00 : repas des compétiteurs

Dimanche 04 mai 2025

- 08h45 : appel à 15' du premier déco
- 09h00 : premier déco
- 11h45 : proclamation des résultats
- 12h15 : cocktail de fin de compétition

4. TARIFS DES SAUTS

Le prix du saut (à partir d'hélicoptère !!) est de **30 euros**.

Le droit d'inscription par compétiteur est de **20 euros**.

5. RESTAURATION

La restauration sur place pour les compétiteurs sera possible.

Un repas de gala des participants à la compétition et des organisateurs est prévu le samedi soir (20 euros).

L'organisation informera les inscrits des possibilités de restauration ultérieurement.

6. HEBERGEMENT

Office du tourisme : www.tourisme-castres.fr / tél : 05.63.62.63.62

Sur place, un camping avec possibilités de planter sa tente ou de louer un mobil home

www.campingdegourjade.net / tél : 05.63.59.33.51

7. ACCES



Accueil
Coupe de la ville de Castres

Coordonnées GPS
43°37'14,00" N
2°15'04,00" E

8. RENSEIGNEMENTS

Pour tout renseignement sur la compétition :

parachutisme81@yahoo.fr / Didier : 06.24.96.77.07 / Manu : 07.71.23.79.74

COUPE DE LA VILLE DE CASTRES

FFP / Ligue Occitanie

03 et 04 mai 2025

FICHE D'INSCRIPTION

A renvoyer avant le 18 avril 2025 par mail : parachutisme81@yahoo.fr ;

Nom de l'équipe :

	NOM	Prénom	N°LICENCE	N°CLUB	Brevet D
Compétiteur 1 (capitaine)					
Compétiteur 2					
Compétiteur 3					
Compétiteur 4					
Compétiteur 5 (Remplaçant)					

Point de contact : **mail :**

Numéro GSM :

Prix des sauts :

Le prix du saut (à partir d'hélicoptère !!) est de **30** euros.

Le droit d'inscription par compétiteur est de **20** euros.

Règlement :

Paiement par virement, chèque libellé à l'ordre de « parachutisme81 », CB ou espèces.

IBAN : FR76 1120 6200 4100 7976 5657 704

BIC : AGRIFRPP812

Les règlements seront encaissés en fin de compétition, en fonction du nombre de manches réalisées.

Je soussigné Mr _____, capitaine de l'équipe

certifie que l'ensemble des compétiteurs de mon équipe est titulaire du brevet D, et saute avec du matériel homologué, à jour de visite, et conforme à la réglementation en vigueur.

Signature :